SIROP TONI-RÉGÉNÉRATEUR
DE QUINQUINA ET DE FER
De GRIMAULT et Cie, à PARIS.

Ce nouveau médicament, qui se présente sous une forme limpide et agréable alliant goût délicieux, rétrait l'association de deux médicaments que les médecins désirent depuis longtemps et que les efforts des chimistes et pharmaciens les plus distingués n'avaient pu réunir et combiner sans décomposition, savoir : le quinquina, qui est le médicament tonique par excellence, et le fer, qui est également principal de notre sang.

Il y a à peine une année que ce produit a paru, et déjà dans tous les hôpitaux et à la Cour impériale de France, il a remplacé tous les anciens médicaments ferrugineux connus. Le sirop toni-régénérateur s'emploie avec le plus grand succès dans tous les cas où il est nécessaire de reconstituer le corps et de opérer un sang aux principes altérés ou perdus. Les pâles couleurs chez les jeunes filles anémiques et délicates dont le développement et la constitution sont lents à se former, disparaissent rapidement sous l'influence de cette excellente préparation. La suppression ou l'irrégularité de la menstruation, les maux d'estomac, pertes d'appétit, digestions lentes ou pénibles, la lymphatisme, l'appauvrissement du sang, les scrofules, les convalescences des fièvres graves ou pernicieuses sont promptement guéris par le sirop de quinquina ferrugineux. Il ramène la santé, le rétablissement de l'économie humaine et qu'il est indispensable aux personnes qui habitent les pays chauds comme préservatif des épidémies.

Dépôt général : à *Paris*, Pharmacie GRIMAULT et Cie, 7, rue de la Feuillade ; — à *New-York*, J. Becker, 180, Grand Street ; E. Fougera, Brooklyn ; — *Nouvelle-Orléans*, Ducomp, Guillot, Delonche et dans toutes les principales pharmacies.

*** COMPAGNIE DE GLACE DU CRESCENT, CITY.**

Bureau central : rue du Camp, No 91.

Les 24 h de la Pte Conti, rue Nos. 91 et 92 de la rue Camp, nos. 25 et 27 de la rue Bienville, et nos 25 et 27 de la rue Victoire, près le chemin de fer Pontchartrain.

A. W. ROSWORTH, Président.
JNO. F. HEAN, Surintendant.
WM. VOLCKMANN, Surintendant adjoint.

1 Fév—1m

Grand Chemin de Fer
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE JACKSON ET DU NORD.

LA SEULE ROUTE DIRECTE NORD ET EST.

Changement de Départs :

DIMANCHES inclus—L'Express de Nuit part à 7 heures 5 minutes.

A dater de LUNDI, 8 mai, DEUX TRAINS EXPRES QUOTIDIENS partiront du dépôt de la rue Calliope, à 7 heures A. M. et à 7 heures P. M. Les Dates de retour arriveront à la Nlle Orléans, à 1 heure 25 minutes P. M. et à 7 heures P. M.

Ces nouveaux Trains Nord, Est et Ouest donnent des facilités à tous passagers qui n'en trouvent pas de semblables sur d'autres routes.

Les passagers partant par le train de 7 heures du matin arrivent à New York DIX CENT DOUZE HEURES, vingt-huit heures avant celui de la Mobile et du Great Northern.

Par cette route se transporte la GRANDE MALLE à Washington, Baltimore, Philadelphie, New York et Boston.

LES TRAINS ALLANT LA NUIT sont des CHARS QUI NOUS FONT SE COUCHER.

C'est la route où l'on obtient des checks pour le transport d'un bout à l'autre DES EFFETS DES PASSAGERS.

Le prix du trajet est aussi bas que celui que l'on paie sur une autre route.

☞ Pour obtenir des billets peut tout le trajet et des informations, s'adresser aux bureaux du Bureau de City Hotel, angle rue du Camp et Commerce, et à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles.

T. WILLIAMS, Surintendant Général.
ED. WARE, Agent-Général pour les Billets.

1 mai—1m

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENT DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

A partir de JEUDI, 4 AVRIL, les convois de ce chemin de fer partiront comme suit :

DE LA VILLE			DU LAC		
h.	A. M.	char. chevaux	h.	A. M.	char. vapeur
7		1	8		1
8		1	9		1
9		1	10		1
10		1	11		1
11		1		P. M.	
	P. M.		1		1
2		1	2		1
3		1	3		1
4		1	4		1
5		1	5		1
6		1	6		1
7	du soir	1	7	du soir	1
8		1	8		1
9		1	9		1
10		1	10		1
11		1	11		1
12		char à cheval	12		char à cheval

ARRANGEMENT DU DIMANCHE.

Départ du CHEMIN A VAPEUR, qui partira de la ville toutes les DIMANCHES MATIN, à 9 heures, au bas de chaque client.

Du retour entre partie de la ville vers les Dimanches, à 1 heure de l'après-midi.

Shedule de Trains, les convois partiront des deux extrémités du chemin de fer, les Dimanches, toutes les demi-heures de 10 à 6 heures du soir.

☞ Passage pour aller et retour, le même jour, 0,5 cts

Les personnes qui s'arrêtent à Gentilly, devront en avertir le conducteur avant le départ des convois. Passage, 15 cents pour aller et retour, le même jour.

GEORGE FARGULLER,
Surintendant-général.

1 avril—1m

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS
FAUBOURG MARIGNY, DE BONNEGRACE.

Dirigé par Mme Ve Vve Lafforgue, PROPRIÉTAIRE DE MME DERON.

Rue Ste Dominique, entre Ursulines et Hôpital.

On reçoit, pour plus de renseignements, se présenter à l'Institution. 31 mars—1m

☞ **COLLÈGE** dirigé par M. CARON, Rue des Remparts 240.

Enseignement français, espagnol, allemand, anglais et les connaissances nécessaires aux affaires.

Classes du jour de 9 à 4 heures.—De 6 à 10 pr soirée.

Conditions : 5 à 6 heures—5 par mois.

Dimanches de 8 à 10 par mois. 24 juil

COLLÈGE CATHOLIQUE de Orléans, Nouvelle Orléans, Louisiana, Université reconnue sous l'Académie Préfectorale, 11 juillet de 1857, et Université de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des ministres de Dieu, des magistrats dans la plupart des sociétés modernes, dans ce centre ville et des Etats du Sud. Les meilleurs et les dames prennent, outre le Cours commercial, un Cours de Droit, la Chimie, les Mathématiques, les Langues, le français, l'allemand, et l'espagnol, séparément. Une chaire spéciale prépare les jeunes gens à l'Ecole. Le prix de 2,000 et 2,500 par an, est le meilleur terme que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de rhétorique est un passe-port sûr dans les hautes sphères du commerce. Catalogue envoyé à qui le demande.

RUFUS DEBRAN, President.

Compagnie d'Assurance de L'UNION,
DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

Dixième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié conformément à la loi et à sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1867.	
Primes sur les risques d'incendie	$110,110 43
Primes sur les risques de rivières	16,011 30
Primes sur mer	30,820 21
Risques non expirés le 30 avril 1866	20,642 12
	$177,584 06
Sommes payées pour sinistres	101,752 56
Sommes payées pour sinistres	3,847 50
MONTANT DES PRIMES	67,984 00
Perte payée dans l'année :	
Pertes par l'incendie	$ 47,207 40
Pertes sur les rivières	20,800 30
Pertes sur les mers	39,867 77
Total des pertes	80,020 11
Ré assurances	9,025 17
Dépenses, intérêt, dépenses, pertes et frais	18,129 17
Dépenses de l'exercice	7,861 41
Total déboursé pour l'exercice	31,116 49
Réserve pour risques non expirés	53,940 11
	139,056 60
	$27,584 06

RÉPARTIT MENT

Actif de la Compagnie est comme suit :	
Effets de capital	$ 50,000 00
Prêts garantis par hypothèques	11,975 00
Prêts garantis	28,800 00
Billets à recevoir pour primes	70,140 45
Actions, bons et autres valeurs	145,807 22
Propriétés foncières	57,187 07
Compte individuel des primes	20,847 00
En caisse	60,236 76
Escrip d'autres compagnies	1,543 00
	396,496 55

Le susdit tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, President.
J. M. CHAWORD, Secrétaire.

État de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé publiquement ce 4 mai, 1867.

B. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de quinze centièmes par action en faveur des actionnaires. Le dit dividende sera payé au siège d'affaire aux payées.

Il est en outre résolu de payer, sur portage, à partir de cette date, 8½ p. cent par d'intérêt par les certificats des comptes payés de cette année.

La Compagnie continue d'assurer sur leurs comptes de primes, contre les dangers des mers, des rivières, et les risques de la navigation intérieure par Fluvoie, et renouvelle 20 pour cent complant sur portefeuille qui en font partie.

J. H. Fisher, P. White, H. Blanc,
A. Chiapella, E. P. Dorsey, Geo. Weis,
R. W. Ogden, W. B. Schmidt, Louis Charas,
R. W. Adams, E. Kohn, D. G. B. Hagar,
J. P. Benzoni, J. A. Bergamier, Charles Baudin,
A. Coelle, Jno. J. Adams, Jno. Mitchell,
J. Gaudin, Victor Burtes, D. H. Kendall,
G. Blanchin.

Pres'—Fm.

DIXIÈME TABLEAU ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Hope
de la Nlle-Orléans.

Bureau No 21 rue de Champ.

CONFORMÉMENT à la charte de la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1867. $109,027 21

Savoir :	
Sur les risques d'incendie	$ 97,726 43
Sur les risques de rivières	11,300 78
Sur les risques de mer	32,181 13
	$139,027 21
Montant des primes remboursées	$ 33,922 37
Primes nettes	$105,104 84
Montant net des primes	$750,629 19
Pertes payées	
Pertes par l'incendie	$149,382 90
Pertes sur mer	121,270 20
Pertes sur les rivières	201,135 38
	$471,787 48
Réassurances	43,504 35
Dépenses, intérêt, escrics, etc.	56,273 87
Déboursé pendant l'année	571,710 80
Réassurances	11,377 06
Escrics	11,979 04
Dépenses	1,000
Intérêts	9,977 43
	$218,172 84

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets hypothécaires	$ 50,545 56
Billets garantis par actions	50,994 43
Actions	91,183 43
Propriétés foncières	63,400 00
Placés en bons remboursables à vue dans la ville	70,000 00
Placés en actions de banques	95,000 00
Escrip sur propriétés hypothécaires	20,133 20
Compagnie de Dry Dock Vallette	1,875 0
Sur primes et sur vie de perception	112,000 13
En caisse	237,420 32
	$987,151 90

Les bilans qui précèdent sont exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera du intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip des dividendes de ses dits certificats, à partir du premier lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont ordonné un dividende du scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et qui doit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et le 1 mai 1867 des certificats, pour en obtenir de scrip de premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Thos. A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. D. Maldrich, James J. Hunter,
Samuel S. Newman, A. Dudit,
F. H. Foley, Wm. Edwards,
J. Norman Jackson, J. Mitchell,
Thomson, A. B. Redding.

30 avril—3m

COMPAGNIE
d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866. $398,316 35

Primes d'incendie	$321,425 94
Primes de rivières	16,218 62
Primes de mer	58,672 79
	$396,313 35
Moins les primes non expirées	$ 47,946 10
Primes remboursées	7,042 10
	55,341 16
Montant net des primes	$333,027 25
Pertes payées :	
Pertes par l'incendie	$121,194 93
Pertes sur les rivières	104,131 33
Pertes sur les rivières	19,063 23
	$244,389 49
Réassurances	19,482 14
Dépenses, intérêt, escrics, etc.	59,910 74
Déboursé pendant l'année	323,782 37
Réassurances	19,482 14
Escrics	19,979 04
Dépenses	1,000
Intérêts	9,977 43
	$353,241 02

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets hypothécaires	$ 50,545 56
Billets garantis par actions	50,994 43
Actions	91,183 43
Propriétés foncières	63,400 00
Placés en bons remboursables à vue dans la ville	70,000 00
Placés en actions de banques	95,000 00
Escrip sur propriétés hypothécaires	20,133 20
Compagnie de Dry Dock Vallette	1,875 0
Sur primes et sur vie de perception	112,000 13
En caisse	237,420 32
	$987,151 90

Les bilans qui précèdent sont exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera du intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip des dividendes de ses dits certificats, à partir du premier lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont ordonné un dividende du scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et qui doit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et le 1 mai 1867 des certificats, pour en obtenir de scrip de premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Thos. A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. D. Maldrich, James J. Hunter,
Samuel S. Newman, A. Dudit,
F. H. Foley, Wm. Edwards,
J. Norman Jackson, J. Mitchell,
Thomson, A. B. Redding.

30 avril—3m

Compagnie d'Assurance Germania
de la Nlle-Orléans.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 30 avril 1867	102,345 66
Primes d'incendie	127,000 00
Primes de mer	44,610 22
Primes de rivières	10,125 77
	182,345 66
Moins—Primes remboursées	2,245 00
Montant net des primes	179,100 66
Moins—Primes non expirées	27,370 83
Montant net des primes	151,729 83
Pertes payées :	
Pertes par l'incendie	70,119 91
Pertes sur mer	22,293 91
Pertes sur les rivières	9,041 96
	101,455 78
Réassurances	51,121 75
Dépenses, intérêt	5,400 00
Déboursé	25,100 27
Total de sinistres	4,740 92
Dû au 25 fév. d'escompte	37,015 33
	124,414 20
Bénéfice net	30,240 54

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets pour sollicitation	$10,800 00
Rêves	2,800 00
Dû par comptes individuels	16,340 32
Prêts sur garanties, sur demandes	32,000 00
Prêts sur hypothèques	20,000 00
Prêts sur polices de la Compagnie de Chemins de Fer de la Ville	3,000 00
Actions de monopoles d'assurance sur polices	78,725 00
Compagnie de la Bourse des Négociants	1,000 00
Propriétés foncières	6,018 44
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
En caisse	37,172 18
	209,225 12

Bénéfice net

Montant net des primes	$ 6,590 00
Intérêt dû au mois sur les actions non encaissées	24,777 00
Réclamations non réglées	2,500 00
	33,842 10
	$401,592 37

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on en atteste que le cinq juin 1866, précédent mois et jour de juin, date et le jour de la date ci-dessus, nous, soussignés, John Fenkerton, président, et Paul Cuchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens, laquelle a été dûment assermentée, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN FENKERTON, President.
P. PUGEAY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce—jour 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

COMPAGNIE
d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866. $398,316 35

Primes d'incendie	$321,425 94
Primes de rivières	16,218 62
Primes de mer	58,672 79
	$396,313 35
Moins les primes non expirées	$ 47,946 10
Primes remboursées	7,042 10
	55,341 16
Montant net des primes	$333,027 25
Pertes payées :	
Pertes par l'incendie	$121,194 93
Pertes sur les rivières	104,131 33
Pertes sur les rivières	19,063 23
	$244,389 49
Réassurances	19,482 14
Dépenses, intérêt, escrics, etc.	59,910 74
Déboursé pendant l'année	323,782 37
Réassurances	19,482 14
Escrics	19,979 04
Dépenses	1,000
Intérêts	9,977 43
	$353,241 02

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets hypothécaires	$ 50,545 56
Billets garantis par actions	50,994 43
Actions	91,183 43
Propriétés foncières	63,400 00
Placés en bons remboursables à vue dans la ville	70,000 00
Placés en actions de banques	95,000 00
Escrip sur propriétés hypothécaires	20,133 20
Compagnie de Dry Dock Vallette	1,875 0
Sur primes et sur vie de perception	112,000 13
En caisse	237,420 32
	$987,151 90

Les bilans qui précèdent sont exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera du intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip des dividendes de ses dits certificats, à partir du premier lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont ordonné un dividende du scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et qui doit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et le 1 mai 1867 des certificats, pour en obtenir de scrip de premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Thos. A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. D. Maldrich, James J. Hunter,
Samuel S. Newman, A. Dudit,
F. H. Foley, Wm. Edwards,
J. Norman Jackson, J. Mitchell,
Thomson, A. B. Redding.

30 avril—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes non expirées le 31 mai 1866	$ 23,241 00
Primes émises pendant le 31 décembre 1866	178,000 00
Sur les risques d'incendie	$ 97,191 23
Sur les risques de rivières	8,090 74
Sur les risques de mer	64,897 43
	201,700 40
En moins : Primes non expirées le 31 décembre 1866	$101,459 80
Primes remboursées	3,156 41
	104,616 41
	$ 278,084 03
Pertes. Sur les risques d'incendie	$ 38,222 43
Sur les risques de rivières	18,187 43
Sur les risques de mer	33,932 96
	$ 90,342 82
Réassurances	11,218 93
Dépenses générales, comprises dividende	13,720 79
Déboursé du compte courant	84,197 30
	202,475 13
Bénéfice net	$ 84,068 9

L'actif de la Compagnie est composé suivant suit :

Effets garantis par hypothèques	$ 181,204 98
Prêts en vertu de perception	63,508 62
Bons remboursables à vue de la ville	56,000 00
Placés en actions de la Compagnie de Chemins de Fer de la Ville	37,750 00
Actions de monopoles d'assurance sur polices	78,725 00
Compagnie de la Bourse des Négociants	1,000 00
Propriétés foncières	6,018 44
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
	37,172 18
	509,225 12
En moins : Intérêt de escrip non réclamé	$ 6,590 00
Intérêt dû au mois sur les actions non encaissées	24,777 00
Réclamations non réglées	2,500 00
	33,842 10
	$401,592 37

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on en atteste que le cinq juin 1866, précédent mois et jour de juin, date et le jour de la date ci-dessus, nous, soussignés, John Fenkerton, président, et Paul Cuchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens, laquelle a été dûment assermentée, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN FENKERTON, President.
P. PUGEAY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce—jour 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

SIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent le tableau suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866.

Primes d'incendie	$ 395,131 71
Primes de mer	128,303 13
Primes de rivières	386,883 59
	$1,022,318 43
Montant des primes expirées	336,481 44
Pertes payées et estimées :	
Pertes par l'incendie	$ 24,490 00
Pertes de mer	79,448 65
Pertes de rivières	118,243 30
Escrip payé en bonds serip	79,762 57
Réassurances	43,152 34
Dépenses, intérêt, escrics	81,301 31
Profits et pertes, dépenses, primes, intérêts, escrics, en moins, intérêts	140,106 60
	576,506 81
Bénéfice net	$ 257,751 25
Montant des primes participant au dividende	$4,371 00

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets payables par hypothèques	$ 60,545 56
Billets garantis par actions	50,994 43
Actions	91,183 43
Propriétés foncières	63,400 00
Placés en bons remboursables à vue dans la ville	70,000 00
Placés en actions de banques	95,000 00
Escrip sur propriétés hypothécaires	20,133 20
Compagnie de Dry Dock Vallette	1,875 0
Sur primes et sur vie de perception	112,000 13
En caisse	237,420 32
	$987,151 90

Les bilans qui précèdent sont exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera du intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip des dividendes de ses dits certificats, à partir du premier lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont ordonné un dividende du scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et qui doit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et le 1 mai 1867 des certificats, pour en obtenir de scrip de premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Thos. A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. D. Maldrich, James J. Hunter,
Samuel S. Newman, A. Dudit,
F. H. Foley, Wm. Edwards,
J. Norman Jackson, J. Mitchell,
Thomson, A. B. Redding.

30 avril—3m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, Nlle-Orléans, Rue du Camp, No. 81.

QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir :	
Sur les risques d'incendie	$251,279 30
Sur les risques de rivières	25,108 64
Sur les risques de rivières	100,004 41
	$376,391 35
Risques non expirés le 31 déc.	25,245 00
	$351,146 35
Risques non expirés le 31 déc. 1865	50,815 46
Primes remboursées le 31 déc. 1866	4,300 18
	$296,030 71
Montant net des primes le 31 déc. 1866	$ 55,815 46
Pertes payées dans le même intervalle :	
Sur les risques d'incendie	$ 66,275 18
Sur les risques de rivières	49,819 42
Sur les risques de rivières	208,321 14
Réassurances	4,273 90
Quinze vieux et vingt-cinq pour cent d'escrip de primes	101,800 91
Dépenses générales pour pertes des sociétés	20,000 00
Dépenses générales, profits et pertes, escrip et intérêts en 1866	80,807 83
Bénéfice net	$ 1,000,000 00
Montant net des primes	$ 55,815 46
En moins—Intérêt des escrips non réclamés	$ 6,590 00
Intérêt dû au mois sur les escrips non encaissés	24,777 00
Réclamations non réglées	2,500 00
	33,842 10
	$401,592 37

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on en atteste que le cinq juin 1866, précédent mois et jour de juin, date et le jour de la date ci-dessus, nous, soussignés, John Fenkerton, président, et Paul Cuchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, laquelle a été dûment assermentée, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN FENKERTON, President.
P. PUGEAY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce—jour 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, Nlle-Orléans, Rue du Camp, No. 81.

QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL
De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir :	
Sur les risques d'incendie	$251,279 30
Sur les risques de rivières	25,108 64
Sur les risques de rivières	100,004 41
	$376,391 35
Risques non expirés le 31 déc.	25,245 00
	$351,146 35
Risques non expirés le 31 déc. 1865	50,815 46
Primes remboursées le 31 déc. 1866	4,300 18
	$296,030 71
Montant net des primes le 31 déc. 1866	$ 55,815 46
Pertes payées dans le même intervalle :	
Sur les risques d'incendie	$ 66,275 18
Sur les risques de rivières	49,819 42
Sur les risques de rivières	208,321 14
Réassurances	4,273 90
Quinze vieux et vingt-cinq pour cent d'escrip de primes	101,800 91
Dépenses générales pour pertes des sociétés	20,000 00
Dépenses générales, profits et pertes, escrip et intérêts en 1866	80,807 83
Bénéfice net	$ 1,000,000 00
Montant net des primes	$ 55,815 46
En moins—Intérêt des escrips non réclamés	$ 6,590 00
Intérêt dû au mois sur les escrips non encaissés	24,777 00
Réclamations non réglées	2,500 00
	33,842 10
	$401,592 37

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on en atteste que le cinq juin 1866, précédent mois et jour de juin, date et le jour de la date ci-dessus, nous, soussignés, John Fenkerton, président, et Paul Cuchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, laquelle a été dûment assermentée, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN FENKERTON, President.
P. PUGEAY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce—jour 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 28 février 1867	$859,195 15
Savoir : Primes d'incendie	$ 600,771 25
Primes de rivières	201,277 22
Primes de rivières	257,917 08
	$859,195 15
En moins, primes remboursées	$ 43,918 18
En moins, primes non expirées	40,291 00
	$ 84,707 18
Montant net des primes	$750,429 19
Pertes payées :	
Pertes par l'incendie	$149,382 90
Pertes sur mer	121,270 20
Pertes sur les rivières	201,135 38
	$471,787 48
Réassurances	43,504 35
Dépenses, intérêt, escrics, etc.	56,273 87
Déboursé	571,710 80
Réassurances	11,377 06
Escrics	11,979 04
Dépenses	1,000
Intérêts	9,977 43
	$218,172 84

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets hypothécaires	$ 50,545 56
Billets garantis par actions	50,994 43
Actions	91,183 43
Propriétés foncières	63,400 00
Placés en bons de la ville et autres	70,000 00
Placés en actions de banques et autres	95,000 00
Placés en escrip de Compagnies d'Assurance	20,133 20
Prêts sur garanties	1,875 0
Placés en bons de la ville	112,000 13
Placés en vue de perception	237,420 32
En caisse	112,000 13
	$987,151 90

Les bilans qui précèdent sont exact et une copie exacte des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera du intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip des dividendes de ses dits certificats, à partir du premier lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont ordonné un dividende du scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et qui doit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et le 1 mai 1867 des certificats, pour en obtenir de scrip de premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Thos. A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. D. Maldrich, James J. Hunter,
Samuel S. Newman, A. Dudit,
F. H. Foley, Wm. Edwards,
J. Norman Jackson, J. Mitchell,
Thomson, A. B. Redding.

30 avril—3m

VENTES JUDICIAIRES.

DENNIS CRONAN vs. UN TERRAIN situé à l'angle des rues d'Espagne et Gironde.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—No 8,272.—En vertu d'un ordre de vente en date du 8 mai 1867, à moi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Conseil et de la Douane, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 14 mai 1867, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Conseil et de la Douane, dans la Troisième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

UN TERRAIN situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'Est bornant par une rue d'Espagne, au Nord par un terrain appartenant à Mme Gironde, au Sud par un terrain appartenant à Mme Gironde, et à l'Ouest par un terrain appartenant à Mme Gironde, ayant 30 pieds de front sur la rue d'Espagne, sur quatre-vingts pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout avec toutes ses dépendances.

Tel que le dit terrain se trouve, sans garantie de contenance ni de quantité, et sans aucun recours en garantie de la part du vendeur.

Mise à prix : Quatre cents piastres.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

19 avril—27—mai 4, 11, 18, 25.

VENTES JUDICIAIRES.

DENNIS CRONAN vs. UN TERRAIN situé à l'angle des rues d'Espagne et Gironde.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—No 8,272.—En vertu d'un ordre de vente en date du 8 mai 1867, à moi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Conseil et de la Douane, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 14 mai 1867, à moi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Conseil et de la Douane, dans la Troisième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

UN TERRAIN situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'Est bornant par une rue d'Espagne, au Nord par un terrain appartenant à Mme Gironde, au Sud par un terrain appartenant à Mme Gironde, et à l'Ouest par un terrain appartenant à Mme Gironde, ayant 30 pieds de front sur la rue d'Espagne, sur quatre-vingts pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout avec toutes ses dépendances.

Tel que le dit terrain se trouve, sans garantie de contenance ni de quantité, et sans aucun recours en gar